Avis voté en plénière du 7 juillet 2015

Encourager l'investissement public des collectivités territoriales

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Nous devons, hélas, faire face à une baisse brutale de l'investissement des collectivités territoriales (-9,6 % en 2014). La stagnation de la croissance s'explique en général par la faiblesse des investissements en infrastructures, dans l'éducation, la recherche et l'innovation ou encore la santé. Or, une société qui n'investit pas est une société qui ne peut que régresser.

L'avis dresse un constat clair et rappelle les principaux enjeux : comment investir dans un contexte de crise des financements publics ? Quels sont les leviers à actionner au niveau local ? Comment mieux mobiliser les différents partenaires institutionnels et privés ?

Mais au-delà de ces aspects généraux, il est à rappeler que la situation des collectivités ultramarines est spécifique car elles ont en charge le rattrapage du retard d'équipement, encore considérable dans des domaines aussi essentiels que coûteux, comme le traitement des déchets, l'assainissement, les équipements scolaires, sportifs et culturels... En outre ces collectivités ultramarines jouent un rôle fondamental au niveau du développement économique, social et environnemental.

De ce fait, les collectivités territoriales ultramarines de par leur situation géographique, de leur histoire, du contexte économique et social, disposent de compétences plus étendues que les collectivités hexagonales en matière de charges courantes et obligatoires non compensées.

En bref, les besoins sont toujours plus importants alors que nos collectivités se trouvent chaque jour dans une situation plus dégradée.

Des mesures structurelles mobilisant l'ensemble des acteurs s'imposent. Les dispositifs exceptionnels d'investissement ou l'incitation fiscale à l'investissement productif font partie des réponses. Mais ils doivent pouvoir s'appuyer sur une programmation de long terme rigoureuse et maitrisée.

Même si ces points spécifiques à l'Outre-mer n'ont pas pu être abordés dans cet avis, le groupe de l'Outre-mer souligne la pertinence des questions soulevées et l'a donc voté.